

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 7 février 2017

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (11) : Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (5) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme GINDRE (représentée par Mme GAUTHIÉ), Mme HERVIEU (représentée par M. BERTHIER), Mme LECOMTE (représentée par Mme MARTIN-GENDRE), Mme MIELLE (représentée par Mme AVENA).

Membre excusé (1) : Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 31 janvier 2017

Délibération n° : 5-2017

Objet : Appel à projet Gie IMPA – Attribution d'une subvention relative à l'action Silver K'fé

Les caisses membres du Groupement d'Intérêt Économique "Ingénierie Maintien à domicile des personnes âgées retraitées" - Gie IMPA (CARSAT Bourgogne Franche-Comté, la Caisse MSA de Franche Comté, la Caisse régionale MSA de Bourgogne, le RSI de Franche-Comté et le RSI de Bourgogne) ont souhaité se coordonner pour rendre plus visible leur politique d'action sociale en faveur de leurs bénéficiaires et attribuer des aides financières à des porteurs de projets investis dans le champ de la prévention du vieillissement et de la lutte contre l'isolement social des personnes retraitées. En ce sens, le Gie IMPA a lancé en 2016 un second appel à projets « Prévenir et lutter contre l'isolement social des personnes retraitées ».

Le CCAS de la ville de Dijon s'est engagé en faveur de la lutte contre l'isolement des seniors dijonnais en s'appuyant notamment sur un lieu ressource dédié qu'il gère : la Maison des seniors. Pour renforcer l'attractivité de ce site, le CCAS de la ville de Dijon a répondu à cet appel à projet pour créer un « Silver K'fé » au sein de cette structure et a sollicité une participation financière de 4 300 € au Gie IMPA.

Le Silver K'fé est destiné à devenir un espace de parole dédié à l'innovation, à l'émergence de nouveaux projets au sein de la maison des seniors. Il vise à participer à la lutte contre l'isolement des personnes âgées en proposant un lieu adapté et accessible pour accueillir des actions individuelles de futurs bénévoles, d'usagers retraités et permettre aux travailleurs sociaux de recevoir les usagers dans un cadre moins formel.

Par ailleurs, des démarches collectives telles que les groupes de l'observatoire de l'âge, les bénévoles œuvrant dans le cadre de la démarche Monalisa, les actions collectives mises en place par les travailleurs sociaux, le café des aidants ou des ateliers de discussions libres dans le prolongement des séances thématiques seront organisés par la maison des seniors dans le cadre de ce silver K'fé.

Cet espace, ouvert chaque jour de la semaine en journée continue, sera équipé afin de créer un espace de convivialité identifié au sein de la structure.

Les caisses membres du Gie IMPA ont accordé une subvention de 4 300 € destinée à financer les dépenses afférentes à cette action pour 2016 et 2017. La convention entre le CCAS de Dijon et le Gie IMPA prévoit les conditions de versement de subvention attribuée en deux temps. Le CCAS est tenu en contrepartie de remettre régulièrement des bilans intermédiaires de cette action au Gie IMPA.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- approuvent la convention entre le CCAS de Dijon et le Gie IMPA jointe à la présente délibération ;
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer la convention avec le Gie IMPA ;
- inscrivent cette subvention d'un montant de 4 300 € au budget 2017 du CCAS.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

Nathalie KELLE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

14 FEV. 2017



PUBLIÉ LE - 8 FEV. 2017